

N'hésitez pas à contacter le point info bio de votre département



**Vous réfléchissez
à l'agriculture biologique ?
Vous avez un projet de conversion ?
Vous venez de vous engager en bio ?**

Vos interlocuteurs :

Chambres d'Agriculture – GAB :

Meurthe et Moselle : Sophie Rattier – Chambre d'Agriculture - 03 83 93 34 11

Meuse : Aurélie Billon – Chambre d'Agriculture - 03 29 76 81 48

Moselle : Sophie Kichey – Chambre d'Agriculture - 08 05 40 16 80

Arnaud Baranger – Animateur GAB – 03 83 98 09 06

Vosges : Anne Verdenal – Chambre d'Agriculture - 03 29 29 23 14

Pôle régional conversion : Nadine Piboule – CGA – 03 83 98 49 20

*Les Chambres d'Agriculture, les GAB
et le CGA de Lorraine, sont à vos côtés !*

Les financeurs



**Des outils existent pour
vous accompagner**



Les compétences des conseillers au service de votre projet :

Faites un audit de conversion

Un outil d'**aide à la décision** pour,

- Analyser les **points forts, points faibles et évolutions** à apporter
- Faisabilité **technique, économique** de la conversion
- Possibilités de **débouchés** pour les produits

Plan d'action à mettre en place concrètement sur l'exploitation

Pour « visualiser » son exploitation en bio et les étapes de la conversion

Et/ou

Un suivi de conversion

Pendant la conversion, **un suivi sur 3 ans**

Adaptez vos pratiques et vos décisions au fur et à mesure

Profitez de **l'accompagnement régulier d'un conseiller**

Faites appel à des **prestations complémentaires de conseillers spécialisés**

Pour faire le point régulièrement et apporter les ajustements nécessaires à la réussite du projet

Des références acquises depuis plusieurs années.
Un réseau de fermes en bio et en conversion pour échanger les expériences.
Un partenariat entre organismes techniques et économiques.
Une méthode d'audit, de suivi et des outils harmonisés au niveau régional.

